

REVUE DES JOURNAUX.



Clinique de M. le Prof. Potain, à l'hôpital Necker.

—Jusqu'ici, nous n'avons considéré comme source d'indications thérapeutiques que l'altération de l'organe ; nous devons nous attacher maintenant au caractère spécial que prend cette altération sous l'influence de prédispositions morbides plus ou moins anciennes, souvent congénitales. Nous parlons des états constitutionnels ou diathésiques : rhumatisme, goutte, syphilis, cancer, tubercules, etc.

Ces états sont une source d'indications très nombreuses, car, suivant que les altérations fonctionnelles se rapportent à tel ou tel d'entre eux, la médication varie extrêmement. Une maladie qui est la terreur des médecins et des malades, l'angine de poitrine, est parfois la conséquence d'une altération des artères du cœur. Elle dépend, en ce cas, d'une affection goutteuse, et exige une médication antigoutteuse. Mais, d'autres fois, cette même affection prend naissance sous l'influence de la diathèse rhumatismale—c'est le cas pour beaucoup de femmes ; alors la maladie prend un autre caractère, elle n'est plus liée à l'altération des artères coronaires et réclame une médication presque inverse de la précédente. Les bains sulfureux et une alimentation riche, féculente, feront disparaître les accidents. Et cependant voilà deux diathèses et deux formes bien voisines !

Le vertige, la migraine, l'asthme, sont des maladies que nous rencontrons à tout instant chez des personnes non atteintes de diathèse goutteuse et contre lesquelles nous ne manquons pas de moyens puissants. Mais que, par hasard, ces mêmes affections soient entées sur un goutteux, et nous n'en viendrons à bout qu'en triomphant de la goutte elle-même. Elles ne sont, en quelque sorte, qu'une manifestation de la diathèse.

Que d'accidents, que d'affections ne rencontre-t-on pas chez le syphilitique, qu'on ne peut guérir qu'en traitant la syphilis ! C'est en vain que vous appellerez à votre aide tout l'arsenal des médicaments prônés contre l'épilepsie, la paralysie, la paraplégie, quand vous soignez un syphilitique ; tant que vous ne vous serez pas adressé à la médication propre à combattre la diathèse, vous n'aurez rien fait. M. Potain eut un jour à soigner un jeune homme atteint de paralysie générale. L'affection se présentant avec tous ses caractères habituels, le diagnostic était facile ; d'ailleurs, le malade se défendait d'avoir jamais eu d'accidents spécifiques. Le mal alla